

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Séance du 15 janvier 2018

Le lundi 15 janvier 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Date de la convocation
10 janvier 2018

Date d'affichage
22 janvier 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Rodrigue ROUBY (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Denis CORNILLON (procuration donnée à Marie-Cécile SEGUIN).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Bernard VINCENT.

RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI) / CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Vu la loi n° 2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,

Vu le décret n° 2009-1442 du 25/11/2009 relatif au contrat unique d'insertion,

Vu la circulaire ministérielle (DGEFP) n°2009-42 du 5 novembre 2009 relative à l'entrée en vigueur du contrat unique d'insertion au 1er janvier 2010,

Vu l'arrêté de la Préfecture de la Région Rhône-Alpes fixant les montants et conditions des aides financières versées par l'Etat,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2017 décidant la création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre du dispositif CUI CAE à compter du 10 juillet 2017 à raison de 35h00 hebdomadaires,

Vu le contrat unique d'insertion signé avec M. Jean-Paul EYMERY du 10 juillet 2017 au 9 janvier 2018,

Considérant que l'agent donne entière satisfaction dans les missions qui lui ont été confiées,

Considérant la demande de renouvellement de contrat déposée auprès de CAP EMPLOI 07-26 pour pallier le manque d'effectifs au service technique,

Considérant la demande d'aide financière acceptée par les services de l'Etat,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de renouveler le contrat de droit privé de M. Jean-Paul EYMERY dans le cadre du dispositif CUI CAE à compter du 10 janvier 2018 pour une durée de 6 mois, à raison de 35h00 hebdomadaires.

INDIQUE que la rémunération se fera sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

AUTORISE le Maire à engager toutes les démarches administratives auprès de CAP EMPLOI 07-26 et de l'ETAT pour la signature du contrat, des prolongations éventuelles, et l'octroi des aides financières correspondantes.

INSCRIT les crédits au budget communal.

Le Conseil approuve à l'unanimité.



Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER